



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-15072>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-15072**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Département de Seine et Marne, Direction de l'Architecture des Bâtiments et des Collèges

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maîtrise d'oeuvre relative à la construction d'un foyer de l'enfance et d'une Maison des Assistants Maternels, Assistants Familiaux et Auxiliaires Parentaux dite « MAMAFAP » à PROVINS

Description : Le présent marché a pour objet la construction d'un foyer de l'enfance et d'une Maison des Assistants Maternels, Assistants Familiaux et Auxiliaires Parentaux dite « MAMAFAP » à PROVINS.

Identifiant de la procédure : 8c2421c4-4ef9-4fc5-bdfd-34a77c608df3

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Le titulaire du marché se verra confier les éléments de mission suivants au sens de la loi MOP : Esquisse, A.P.S., A.P.D., Projet, A.C.T, SYN, Visa, D.E.T. et A.O.R. + assistance au maître d'ouvrage pendant une période de 1 an après la date d'achèvement des travaux + mission complémentaire de rédaction du carnet d'exploitation. La présence d'un architecte est obligatoire conformément à l'article L431-1 du code de l'urbanisme. Les prestations sont réservées : - A un ou des architecte(s) présentant des compétences dans le domaine des études techniques de la construction par le biais d'une structure intégrée. - A une équipe composée d'un ou d'architecte(s) et d'un ou d'organisme(s) compétent(s) dans le domaine des études techniques de la construction. Limitation du nombre de candidats admis à remettre une offre: - Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 5 - Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : 1- Durée du marché Le présent marché prendra effet à compter de sa notification au titulaire et s'achèvera après l'expiration d'un délai de un an après la date d'achèvement des travaux. 2- Délais d'exécution Les délais d'exécution sont décrits dans le cahier des charges. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget départemental, ressources propres. Retenue de garantie : Sans objet. Avance : Le versement d'une avance est prévu dans les conditions mentionnées aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique. Le montant de l'avance est fixé à 10 %. Sauf renoncement du Titulaire porté à l'acte d'engagement, une avance est prévue dans les cas et selon les modalités stipulées ci-après. Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en oeuvre d'une clause de variation de prix. Lorsque la durée du marché est supérieure à douze mois, le montant de l'avance est fixé à 10 % d'une somme égale à douze fois le montant initial toutes taxes comprises du marché divisé par sa durée exprimée en mois. Le mandatement de l'avance au titulaire ou à un sous-traitant est subordonné à la constitution par l'entreprise concernée d'une garantie à première demande du montant de l'avance. Forme du prix : Prix global et forfaitaire des prestations pour la durée totale du marché. Prix révisable.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : voir le règlement de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Maîtrise d'oeuvre relative à la construction d'un foyer de l'enfance et d'une Maison des Assistants Maternels, Assistants Familiaux et Auxiliaires Parentaux dite « MAMAFAP » à PROVINS

Description : Le présent marché a pour objet la construction d'un foyer de l'enfance et d'une Maison des Assistants Maternels, Assistants Familiaux et Auxiliaires Parentaux dite « MAMAFAP » à PROVINS.

Identifiant interne : MOE_MAMAFAP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères de jugement des offres

Description : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant et pondérés comme indiqué) : Critère 1 : Respect des recommandations d'urbanisme : coefficient 1,4 ; Critère 2 : Prise en compte des principes d'organisation de l'espace, du respect des principes de la structure tramée, du respect du programme fonctionnel et du tableau des surfaces : coefficient 1,3 ; Critère 3 : Qualité technique du projet - coefficient : 1,2 (0,6 + 0,6) décomposé en 2 sous-critères : o Sous-Critère 3-1 : Pertinence des réponses du candidat pour l'évaluation de la démarche environnementale au regard des objectifs du Programme de Performances Environnementales fixés par le Département, coefficient 0,6 ; o Sous-Critère 3-2 : Adéquation des matériaux employés au regard des demandes du programme, pertinence des dispositions envisagées pour assurer la sécurité lors des interventions ultérieures pour l'entretien de l'ouvrage, pertinence des dispositions relatives à la sécurité incendie, pertinence du planning prévisionnel des travaux, pertinence des dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, coefficient 0,6 ; Critère 4 : Insertion de l'ouvrage dans l'environnement, qualité architecturale : coefficient 1,1 ; Critère 5 : Adéquation du coût, validé par l'économiste du maître d'ouvrage, du projet proposé par le candidat avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage : coefficient 1.

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères de sélection des candidatures:

Description : 1. Conformité administrative au regard des pièces exigées à l'appui de la candidature (DC1, DC2, ou équivalents). 2. Capacité professionnelle et financière au regard des pièces exigées à l'appui de la candidature (références, photographies, chiffres d'affaires et moyens humains).

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867459&orgAcronyme=g3h>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Prix

Valeur de la prime : 62,000 EUR

Lieu de réception de la prime : 77

Informations complémentaires : Primes pour les prestations remises: Une prime est allouée aux soumissionnaires sur proposition du jury pour les prestations remises dans le cadre du concours : -Pour la remise des pièces écrites et graphiques : 62 000 euros TTC - Pour le lauréat, la prime perçue pour les pièces écrites et graphiques viendra en déduction de la rémunération due au titre de son marché. - Pour la remise d'une maquette : 3 823,20 euros TTC

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=frame.ConsultationsOrganisme&org=g3h>

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/03/2024 à 16:00

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel : recours possible jusqu'à la signature du marché, - Référé contractuel : recours possible dans un délai de 31 jours calendaires à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, - Recours de plein contentieux : recours dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Île-de-France

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Ville : 77008

Code postal : Melun Cedex

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 0160566630

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Département de Seine et Marne, Direction de l'Architecture des Bâtiments et des Collèges

Numéro d'enregistrement : 22770001000019

Ville : Melun Cedex

Pays : France

Point de contact : Service Administratif et financier

Adresse électronique : marches.dabc@departement77.fr

Téléphone : 0164147337

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Préfecture de la région Île-de-France

Numéro d'enregistrement : 17750000600024

Ville : Paris cedex 15

Pays : France

Adresse électronique : ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : 0182524000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 263513d5-3c2d-41b8-9681-e95bd6363ecf - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 07/02/2024 à 10:34

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/02/2024